

Aménager sa mare d'abreuvement

L'utilisation des mares en tant qu'abreuvoir permet une économie de temps et d'argent comparé à un transport régulier par citerne. Néanmoins, si aucune mesure n'est mise en place pour protéger la mare, celle-ci peut rapidement être dégradée par le piétinement.

Erosion voire destruction des berges, eutrophisation, envasement des parties piétinées : ces atteintes menacent l'intégrité de la mare ainsi que la qualité de l'eau d'abreuvement.

1

Clôturer sur trois côtés

C'est la solution la moins coûteuse. Cela peut permettre de protéger la plupart des berges. Néanmoins, les animaux peuvent avoir accès à la mare et piétiner l'ensemble si la hauteur d'eau n'est pas importante, accélérant ainsi l'envasement. L'apport de déjection affecte également la qualité de l'eau et peut entraîner la prolifération d'algues et de lentilles au sein de la mare.

Destruction des berges et piétinement important de la partie ouverte



Les animaux peuvent forcer la clôture pour aller boire.

2

Mettre en exclos une partie de la mare

Cette solution permet de laisser un accès aux animaux. Cela préserve un peu plus les berges et évite que les animaux ne rentrent dans la mare. En revanche, la quantité d'eau disponible peut être insuffisante pour le troupeau, la partie accessible peut être également très piétinée.

Solution à privilégier (au minimum)



Zone laissée à disposition du troupeau

Quelque soit le type de clôture choisie : Mettre en place une clôture avec au minimum deux mètres entre la clôture et le plus haut niveau d'eau.

Cela permet de protéger les berges du piétinement et d'éviter que les animaux ne forcent la clôture pour aller boire.



Descente aménagée

La mise en exclos d'une partie de la mare peut être complétée avec la création d'une descente aménagée pour les animaux.

- Aménagement d'une berge, pente de 15° maximum, berge aménagée avec un géotextile **biodégradable (en fibre naturelle)** et un remblai de cailloux
- La berge aménagée doit être assez évasée pour éviter que les animaux ne se poussent.

Ce système est plus adapté aux mares profondes et de grandes tailles. De plus en cas de forte pluie, il facilite le ruissellement des déjections dans la mare.

Coût : 1000 à 2250 euros TTC



Mettre en exclos la totalité de la mare et abreuvement indirect

Cette solution permet d'éviter que les animaux ne s'abreuvent directement dans la mare, diminue la fréquence d'entretien des clôtures et assure une meilleure qualité de l'eau. Pour conserver l'usage de la mare, il est nécessaire d'installer un mécanisme permettant aux animaux de s'abreuver. Les pompes à prairie (ou pompe à museaux), peuvent être la solution.

Principe

Un tuyau, muni d'une crépine à son extrémité, est relié à la pompe. En cherchant à s'abreuver, l'animal actionne la pompe avec son museau. Le temps d'adaptation est en général de 3-4 jours.

- Une pompe pour 10 à 15 animaux maximum.
- Le niveau d'eau doit être assez élevé pour éviter que la crépine ne s'obstrue.
- Ne supporte pas le gel, doit être désactivée l'hiver.
- **Entretien léger mais régulier (Crépine particulièrement).**
- Coût d'une pompe de prairie : entre 250 et 300 euros l'unité TTC.



Surélever la pompe pour éviter la formation d'une zone boueuse et la maintenir ainsi hors de l'eau.

Il existe d'autres types d'installations, tels que les pompes solaires ou les pompes éoliennes, elles sont cependant très coûteuses.